



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA  
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENUE À LA SALLE PHILIPPE-  
LAROCHÉ DU CENTRE COMMUNAUTAIRE LE 9 SEPTEMBRE 2024 À 19 H**

---

**Personne(s) présente(s) :**

Charles Brochu, président  
Guy Gilbert, Conseiller municipal - District 2  
François Boily, Conseiller municipal - District 3  
Lucie Laroche, Conseillère municipale - District no 4  
Marie Gagnon, Conseillère municipale - District 5  
Lorne Trudel, Conseiller municipal - District no 6

Annie Laplante, greffière adjointe

**Personne(s) absente(s) :**

Jacinthe Gagnon, Conseillère municipale - District 1

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Charles Brochu, président.

**ORDRE DU JOUR**

**1. Ouverture de la séance et greffe**

- 1.1 Ouverture de la séance et greffe
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption des procès-verbaux
- 1.4 Correspondance, dépôt et information
- 1.5 Présentation et adoption - Règlement général 749-01 - Règlement modifiant le Règlement concernant l'imposition de taxes, cotisations, licences et autres redevances ou tarifs municipaux pour l'année financière 2024
- 1.6 Présentation et adoption - Règlement général 756 - Règlement encadrant la possession et la garde d'animaux sur le territoire de la Municipalité de Lac-Beauport
- 1.7 Présentation et adoption - Règlement général 757 - Règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés
- 1.8 Présentation et adoption - Règlement général 611-03 - Règlement modifiant le Règlement 611 concernant la constitution d'un service de protection contre les incendies
- 1.9 Présentation et adoption - Règlement général 612-01 - Règlement modifiant le Règlement 612 concernant la prévention incendie
- 1.10 Présentation et adoption - Règlement général 649-01 - Règlement modifiant le Règlement 649 sur les brûlages extérieurs

**2. Finances et Administration**

- 2.1 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires

**3. Direction générale**

- 3.1 Aucun

**4. Travaux publics**

- 4.1 Autorisation de mandat - Fourniture d'abrasifs pour la saison de déneigement 2024-2025



- 4.2 Autorisation de dépenses - Réfection du mur de gabions du barrage du lac Beauport
- 4.3 Autorisation de signature - Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) - Réfection du Tour-du-Lac Nord
- 4.4 Autorisation de signature - Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) - Réparation des ornières Tour-du-Lac Nord

**5. Loisirs, culture et vie communautaire**

- 5.1 Autorisation de mandat - Services professionnels d'architecture pour l'imperméabilisation de la terrasse et autres travaux au Centre nautique Georges-Delisle

**6. Urbanisme et développement durable**

- 6.1 Dépôt - Procès-verbal de la rencontre du CCU du 21 août 2024
- 6.2 Autorisation de permis – Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)
- 6.3 Dérogation mineure - 2024-20011 - 445, chemin du Tour-du-Lac

**7. Protection contre l'incendie**

- 7.1 Aucun

**8. Varia**

- 8.1 Autorisation de dépenses - Services professionnels pour la caractérisation écologique du milieu hydrique

**9. Période de questions**

- 9.1 Période de questions

**10. Levée de l'assemblée**

**1.1 Ouverture de la séance et greffe**

Le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 19 h.

**288-2024**

**1.2 Adoption de l'ordre du jour**

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents reconnaissent avoir reçu toute documentation utile à la prise de décision concernant les sujets à l'ordre du jour adoptés ci-après;

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie Gagnon  
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel  
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

Ajout à l'ordre du jour du(des) point(s) suivant(s) :

- 8.1 Autorisation de dépenses - Services professionnels pour la caractérisation écologique du milieu hydrique

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



289-2024

### 1.3 Adoption des procès-verbaux

Les membres du conseil ont reçu dépôt du(des) procès-verbal(aux) suivant(s) par le greffier-trésorier dans les délais fixés par la loi, ce dernier étant dispensé d'en faire la lecture :

Séance ordinaire du 26 août 2024

La rédaction du(des) procès-verbal(aux) étant jugée conforme aux délibérations.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François Boily  
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert  
ET RÉSOLU :

D'adopter le(les) procès-verbal(aux) ci-haut mentionné(s) tel(s) que déposé(s).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 1.4 Correspondance, dépôt et information

#### Correspondance

Aucune

#### Dépôt

Aucun

#### Information

Aucune

290-2024

### 1.5 Présentation et adoption - Règlement général 749-01 - Règlement modifiant le Règlement concernant l'imposition de taxes, cotisations, licences et autres redevances ou tarifs municipaux pour l'année financière 2024

ATTENDU QUE le greffier-trésorier a mentionné l'objet du règlement, sa portée, son coût et, s'il y a lieu, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement;

il explique également, s'il y a lieu, les modifications entre le projet de règlement déposé lors de l'avis de motion et le règlement soumis à l'adoption;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert  
APPUYÉ par Madame Lucie Laroche  
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement 749-01 Règlement modifiant le Règlement concernant l'imposition de taxes, cotisations, licences et autres redevances ou tarifs municipaux pour l'année financière 2024.

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



291-2024

**1.6 Présentation et adoption - Règlement général 756 - Règlement encadrant la possession et la garde d'animaux sur le territoire de la Municipalité de Lac-Beauport**

ATTENDU QUE le greffier-trésorier a mentionné l'objet du règlement, sa portée, son coût et, s'il y a lieu, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement ;

il explique également, s'il y a lieu, les modifications entre le projet de règlement déposé lors de l'avis de motion et le règlement soumis à l'adoption;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel  
APPUYÉ par Madame Marie Gagnon  
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement 756 Règlement encadrant la possession et la garde d'animaux sur le territoire de la Municipalité de Lac-Beauport.

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

292-2024

**1.7 Présentation et adoption - Règlement général 757 - Règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés**

ATTENDU QUE le greffier-trésorier a mentionné l'objet du règlement, sa portée, son coût et, s'il y a lieu, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement;

il explique également, s'il y a lieu, les modifications entre le projet de règlement déposé lors de l'avis de motion et le règlement soumis à l'adoption;

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie Gagnon  
APPUYÉ par Monsieur François Boily  
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement 757 Règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés.

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

293-2024

**1.8 Présentation et adoption - Règlement général 611-03 - Règlement modifiant le Règlement 611 concernant la constitution d'un service de protection contre les incendies**

ATTENDU QUE le greffier-trésorier a mentionné l'objet du règlement, sa portée, son coût et, s'il y a lieu, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement;



il explique également, s'il y a lieu, les modifications entre le projet de règlement déposé lors de l'avis de motion et le règlement soumis à l'adoption;

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie Gagnon  
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel  
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement 611-03 Règlement modifiant le Règlement 611 concernant la constitution d'un service de protection contre les incendies.

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**294-2024**

**1.9 Présentation et adoption - Règlement général 612-01 - Règlement modifiant le Règlement 612 concernant la prévention incendie**

ATTENDU QUE le greffier-trésorier a mentionné l'objet du règlement, sa portée, son coût et, s'il y a lieu, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement;

il explique également, s'il y a lieu, les modifications entre le projet de règlement déposé lors de l'avis de motion et le règlement soumis à l'adoption;

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie Gagnon  
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel  
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement 612-01 Règlement modifiant le Règlement 612 concernant la prévention incendie.

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**295-2024**

**1.10 Présentation et adoption - Règlement général 649-01 - Règlement modifiant le Règlement 649 sur les brûlages extérieurs**

ATTENDU QUE le greffier-trésorier a mentionné l'objet du règlement, sa portée, son coût et, s'il y a lieu, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement;

il explique également, s'il y a lieu, les modifications entre le projet de règlement déposé lors de l'avis de motion et le règlement soumis à l'adoption;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel  
APPUYÉ par Madame Marie Gagnon  
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement 649-01 Règlement modifiant le Règlement 649 sur les brûlages extérieurs.



Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**296-2024**

**2.1 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires**

ATTENDU QUE le directeur du Service des finances et de l'administration a déposé, pour approbation par les membres du conseil, la liste des comptes à payer du mois d'août 2024, ainsi que la liste des engagements budgétaires.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François Boily  
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert  
ET RÉSOLU :

D'adopter la liste des comptes à payer du mois d'août 2024 totalisant une somme de 2 062 360,66 \$ et la liste des engagements budgétaires, lesquelles sont annexées à la présente résolution pour en faire partie intégrante et valoir comme si elles étaient ici tout au long reproduites.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**297-2024**

**4.1 Autorisation de mandat - Fourniture d'abrasifs pour la saison de déneigement 2024-2025**

ATTENDU QU' un appel d'offres public numéro 24-718 a été produit pour « Fourniture d'abrasifs pour les trois prochaines saisons de déneigement 2024 - 2027 »;

ATTENDU QU' à la suite de la plénière, le conseil a demandé au service des TPI de contacter le seul soumissionnaire Carrières Québec Inc., afin de négocier une durée d'un an pour le contrat, en raison du prix soumissionné qui s'est avéré trop élevé;

ATTENDU QUE la soumission initiale prévoyait un contrat de trois (3) ans, le conseil autorise uniquement une durée d'un an en raison des coûts élevés;

ATTENDU QUE la compagnie Carrières Québec Inc. a accepté la demande de la Municipalité;

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics et infrastructures;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Lorne Trudel  
APPUYÉ par Madame Marie Gagnon  
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et infrastructures à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 24-718 pour la saison 2024-2025 uniquement.

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
Carrières Québec inc.	194 625,00 \$

Les sommes nécessaires devant être prises au budget d'opération des années courantes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



298-2024

**4.2 Autorisation de dépenses - Réfection du mur de gabions du barrage du lac Beauport**

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des travaux publics et infrastructures;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche  
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel  
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics et infrastructures à engager des dépenses pour réaliser le projet de « Réfection du mur de gabions du barrage du lac Beauport » pour un montant maximum de 130 000,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au règlement d'emprunt no 730.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

299-2024

**4.3 Autorisation de signature - Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) - Réfection du Tour-du-Lac Nord**

ATTENDU QUE le programme d'aide à la voirie locale (PAVL) vise à assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures des réseaux routiers local et municipal dont elles ont la responsabilité;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pris connaissance des modalités d'application du PAVL, notamment celles du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre de ce programme et s'engagent à les respecter;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière concernent des routes sous l'autorité municipale et des travaux admissibles à l'aide financière;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE le bénéficiaire d'une financière doit faire réaliser les travaux dans les douze mois suivant la lettre et qu'il a pris connaissance des restrictions d'accès au programme prévues à la section 1.10 des modalités qui s'appliquent;

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Beauport choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :

- estimation détaillée du coût des travaux – Volet redressement – Sécurisation

ATTENDU QUE le chargé de projet de la Municipalité, M. Samuel Veilleux (FQM) représente cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier;

IL EST PROPOSÉ par : Madame Lucie Laroche  
APPUYÉ par : Monsieur Lorne Trudel  
ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité de Lac-Beauport autorise la Fédération québécoise des Municipalités (FQM) à présenter une demande d'aide financière, confirme son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, reconnaissant qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que la Fédération québécoise des Municipalités (FQM) est dûment autorisée à signer tout document ou



entente à cet effet y compris la convention d'aide financière, lorsqu'applicable, avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable pour la réalisation du projet de réfection du chemin du Tour-du-Lac Nord entre le chemin du Canton et la traverse de Laval.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**300-2024**

**4.4 Autorisation de signature - Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) - Réparation des ornières Tour-du-Lac Nord**

ATTENDU QUE le programme d'aide à la voirie locale (PAVL) vise à assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures des réseaux routiers local et municipal dont elles ont la responsabilité;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pris connaissance des modalités d'application du PAVL, notamment celles du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre de ce programme et s'engagent à les respecter;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière concernent des routes sous l'autorité municipale et des travaux admissibles à l'aide financière;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE le bénéficiaire d'une financière doit faire réaliser les travaux dans les douze mois suivant la lettre et qu'il a pris connaissance des restrictions d'accès au programme prévues à la section 1.10 des modalités qui s'appliquent;

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Beauport choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :

- estimation détaillée du coût des travaux – Volet redressement – Sécurisation

ATTENDU QUE le chargé de projet de la Municipalité, M. Samuel Veilleux (FQM) représente cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier;

IL EST PROPOSÉ par : Monsieur François Boily

APPUYÉ par : Monsieur Lorne Trudel

ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité de Lac-Beauport autorise la Fédération québécoise des Municipalités (FQM) à présenter une demande d'aide financière, confirme son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, reconnaissant qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que la Fédération québécoise des Municipalités (FQM) est dûment autorisée à signer tout document ou entente à cet effet y compris la convention d'aide financière, lorsqu'applicable, avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable pour la réalisation du projet de réparation des ornières du chemin du Tour-du-Lac Nord.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



301-2024

**5.1 Autorisation de mandat - Services professionnels d'architecture pour l'imperméabilisation de la terrasse et autres travaux au Centre nautique Georges-Delisle**

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche  
 APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert  
 ET RÉSOLU :

D'autoriser la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à mandater Martin Tanguay Architectes Inc. pour « services professionnels d'architecture pour l'imperméabilisation de la terrasse et autres travaux au Centre nautique Georges-Delisle » pour un montant maximum de 12 000 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au règlement d'emprunt numéro 751.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**6.1 Dépôt - Procès-verbal de la rencontre du CCU du 21 août 2024**

Le directeur du Service de l'urbanisme et développement durable dépose aux membres du conseil le document « Procès-verbal de la rencontre du CCU du 21 août 2024 » et les invite à le consulter.

302-2024

**6.2 Autorisation de permis – Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)**

ATTENDU QUE conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 09-198, la réalisation de certains permis requiert l'approbation du conseil municipal;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé les plans et documents et qu'il a émis des recommandations pour ces projets présentés ci-après;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François Boily  
 APPUYÉ par Madame Lucie Laroche  
 ET RÉSOLU :

D'autoriser ou de refuser selon le cas, l'émission des permis, ci-après décrits au tableau synthèse.

No demande de permis	Objet	Décision du conseil
2024-00474	Construction d'une résidence unifamiliale isolée ayant une superficie au sol supérieure à 200 m <sup>2</sup> , 18, chemin du Geai-Bleu, 6 484 557 (Règl. 09-198, chap. 4)	Accepté
2024-00348	Agrandissement d'une résidence unifamiliale isolée ayant une superficie au sol supérieure à 200 m <sup>2</sup> et une diminution de la norme d'éloignement par à la ligne des hautes eaux, 367, chemin du Tour-du-Lac, lot 1497 211 (Règl. 09-198, chap. 4 et art. 55.15)	Accepté



Que cette décision ne porte que sur l'objet décrit en fonction du règlement 09-198 et n'autorise en aucun temps toute dérogation à la réglementation municipale et d'urbanisme.

Qu'aucun permis ne soit émis avant que le Service de l'urbanisme et développement durable ait analysé la demande de permis et affirme que la demande est en tout point conforme aux normes et règlements municipaux.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**303-2024**

**6.3 Dérogation mineure - 2024-20011 - 445, chemin du Tour-du-Lac**

Monsieur François Boily présente l'objet de la demande.

Monsieur François Boily invite l'assemblée à s'exprimer relativement à cette demande.

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble situé au 445, chemin du Tour-du-Lac, portant le numéro de lot 1 497 044 a adressé une demande de dérogation 2024-20011;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande et produit des recommandations au conseil;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure et des recommandations du comité consultatif d'urbanisme;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François Boily  
APPUYÉ par Madame Lucie Laroche  
ET RÉSOLU :

Accepter la demande de dérogation mineure 2024-20011 afin de permettre uniquement l'installation d'un terrain (court) de tennis dans la cour avant considérant que ce type de construction est interdite, contrairement aux normes prévues au Règlement de zonage 09-207, le tout tel que démontré sur le certificat de localisation qui a été préparé par M. Kevin Nellis a.g, en date du 4 juin 2024, portant le numéro 6292 de ses minutes.

Que cette décision n'autorise en aucun temps toutes autres dérogations à la réglementation municipale.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**304-2024**

**8.1 Autorisation de dépenses - Services professionnels pour la caractérisation écologique du milieu hydrique**

ATTENDU les recommandations de la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche  
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert  
ET RÉSOLU :

D'autoriser la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à engager des dépenses et à signer tous les documents nécessaires pour les « Services professionnels pour la caractérisation écologique du milieu hydrique et autres permis en vue de l'obtention d'un certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement » pour un montant maximum de 26 000 \$ plus taxes.



Les sommes nécessaires doivent être prises au surplus accumulé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 9.1 Période de questions

À 19 h 25, le président du conseil répond aux questions de l'assemblée.

*Seules les questions sont transcrites (1 par personne).  
Les commentaires ou suggestions ne sont pas notés au procès-verbal.*

Les questions ont porté sur :

- 1- M. Jacques Fréchette demande pourquoi il y avait des pelles mécaniques près du chemin des Granites la semaine passée.  
RP : Monsieur le maire répond que c'est le projet du promoteur Sébastien Leboeuf, mais que l'entrepreneur sur le terrain a déboisé sur des lots ne lui appartenant pas et que le conseil verra quelles mesures seront prises à la suite de cet incident.
- 2- M. Maxime Lassailly demande s'il y aura du drainage qui sera fait et voire à sécuriser les terrains pour d'éventuelles pluies, et quelles mesures seront appliquées.  
RP : Monsieur le maire mentionne qu'il devra communiquer avec M. Leboeuf.
- 3- M. Guy-Charles Valois demande si cela est possible de modifier le zonage afin de ne plus permettre de construction de bâtiment de 4 étages et plus en dehors des grandes artères.  
RP : Monsieur le maire répond que si le zonage le permet, il ne peut rien faire pour le moment et que demander un changement de zonage se fait en plusieurs étapes et prend un certain temps.
- 4- M. Marco Blais demande où le déboisement aurait dû être effectué et s'il est possible de consulter le projet.  
RP : Monsieur le maire explique où se situe le futur projet et recommande au citoyen de communiquer avec les services municipaux afin d'avoir de l'information sur le projet.
- 5- Mme Catherine Gagnon demande s'il existe une carte avec tous les milieux humides sur le territoire de la Municipalité.  
RP : Monsieur le maire répond qu'il vérifiera avec la MRC et lui fera un retour.
- 6- M. Charles Meunier demande s'il y aura une évaluation à la suite des travaux effectués sur le chemin des Épinettes, car il trouve que c'est plus dangereux qu'avant.  
RP : Monsieur le maire mentionne qu'il ira voir le résultat des travaux.
- 7- Mme Johanne Fortin demande si le mont Écho a été racheté par la Municipalité.  
RP : Monsieur le maire répond par l'affirmative.
- 8- M. Armand Leblond demande pourquoi la Municipalité interdit dans sa réglementation la possibilité de chasser.  
RP : Monsieur le maire répond que c'est un choix politique et qu'il y a des sujets plus importants à discuter.

Fin de la période de questions à 20 h 40.



**10. Levée de l'assemblée**

Le président lève l'assemblée à 20 h 40.

---

Charles Brochu, maire

---

Annie Laplante, greffière adjointe

**ANNEXE 1**  
**Liste des déboursés – Août 2024**

LISTE DES COMPTES À PAYER AOÛT 2024 MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT			
NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
ASS. NAUTIQUE DU LAC-BLEU	10-09-24	27373	612.00 \$
DECAM	10-09-24	27374	2 931.86 \$
GILBERT JULIETTE	10-09-24	27375	500.00 \$
GIVESCO INC.	10-09-24	27376	95.06 \$
GRUES J.L.R. INC.	10-09-24	27377	5 093.39 \$
LEVESQUE BRUNO	10-09-24	27378	1 000.00 \$
MINISTRE DES FINANCES	10-09-24	27379	129.00 \$
PROJET 9P	10-09-24	27380	4 350.00 \$
BEDARD ANDRE, PREVOST LUCETTE	10-09-24	27382	1 331.90 \$
DECAM	10-09-24	27383	2 931.86 \$
MORIN NICOLE	01-10-24	27384	315.00 \$
BLANCHETTE ANNIE, NOTAIRE EN FIDEICOMMIS	2024-08-23	411791	252 623.00 \$
BERGERON HELENE NOTAIRE EN FIDEICOMMIS	2024-08-26	411792	440 000.00 \$
MORIN JEAN NOTAIRE EN FIDEICOMMIS	2024-08-27	411793	375 000.00 \$
HEBERT CHARLES, LIZOTTE-LAVOIE	2024-09-10	411794	1 509.67 \$
HUOT MARC-ETIENNE, HUOT MELANIE	2024-09-10	411795	85.02 \$
AIM ÉCO-CENTRE	2024-09-10	411796	17 869.08 \$
AKIFER	2024-09-10	411797	8 025.26 \$
ALIMENTATION A.D.R.	2024-09-10	411798	192.90 \$
APPLIED QUEBEC	2024-09-10	411800	135.72 \$
ATLANTIS POMPE STE-FOY	2024-09-10	411802	184.88 \$
BATTERIES DU QC INC.	2024-09-10	411803	137.92 \$
BCF S.E.N.C.R.L	2024-09-10	411804	730.93 \$
BETON SUR MESURE INC.	2024-09-10	411805	447.25 \$
BOULET DÉPÔT	2024-09-10	411806	343.95 \$
BRASSARDBURO	2024-09-10	411807	173.87 \$
BRODERIE SÉLECT	2024-09-10	411808	162.12 \$
BUFFET ST-EMILE	2024-09-10	411809	223.97 \$
CANAC-MARQUIS GRENIER(ID:1895069)	2024-09-10	411810	212.20 \$
CENTRE GESTION EQUIPEMENT ROULANT(CGER)	2024-09-10	411811	7 047.90 \$
CLINIQUE TELUS SANTÉ INC.	2024-09-10	411812	846.81 \$
CMP MAYER INC.- ARSENAL	2024-09-10	411813	77 550.64 \$
DECHIQUETAGE DE BEAUCE	2024-09-10	411814	202.36 \$
DESROCHES PRODUITS PETROLIERS	2024-09-10	411815	3 067.45 \$
DIABOLO DESIGN ET WEB	2024-09-10	411816	1 077.32 \$
EMCO CORPORATION	2024-09-10	411817	17.19 \$
ENTREPRISES B.L.C. INC.	2024-09-10	411818	13 911.30 \$
EQUIPEMENTS RÉCRÉATIFS JAMBETTE INC.	2024-09-10	411819	2 560.35 \$
GARNEAU MARIE-PIERRE	2024-09-10	411820	200.00 \$
GESTION FPB INC./BEDARD SERRURIER	2024-09-10	411821	107.38 \$
GLS CANADA - DICOM EXPRESS	2024-09-10	411822	24.92 \$
GROUPE LAM-É ST-PIERRE INC.	2024-09-10	411823	130.24 \$
HORIZON 5 PLEIN AIR INC.	2024-09-10	411824	195.46 \$
INTERMODALE PAYSAGEMENT DÉNEIGEMENT INC.	2024-09-10	411825	57 947.40 \$
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY	2024-09-10	411826	31.49 \$
LIBRAIRIE LA LIBERTÉ	2024-09-10	411827	729.80 \$
LIMOGES & FILS INC.	2024-09-10	411828	210 989.43 \$

NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
NEGOTEL	2024-09-10	411829	423.10 \$
OSTRADA EXPERTS-CONSEILS INC.	2024-09-10	411830	3 276.79 \$
PRODUITS CAPITAL INC.	2024-09-10	411831	637.33 \$
REAL HUOT INC.	2024-09-10	411832	1 493.53 \$
REGIE REG. GEST.MAT.RES. DE PORTNEUF	2024-09-10	411833	24 668.85 \$
SANI CHARLEVOIX INC.	2024-09-10	411834	22 652.16 \$
SANIVAC	2024-09-10	411835	2 063.72 \$
SERVICES MATREC INC.	2024-09-10	411836	55 626.29 \$
SIGNALISATION LEVIS INC.	2024-09-10	411837	148.32 \$
SOLUTIONS INDUSTRIELLES HB	2024-09-10	411838	516.92 \$
TI-MOUSSE DANS BROUSSE	2024-09-10	411839	715.00 \$
TOROMONT INDUSTRIES LTÉE	2024-09-10	411840	234.93 \$
TURCOTTE (1989) INC.	2024-09-10	411841	10 215.53 \$
UAP INC. (NAPA)	2024-09-10	411842	56.00 \$
UNION MUNICIPALITES DU QUEBEC	2024-09-10	411843	81.84 \$
VOLTEC	2024-09-10	411844	2 190.27 \$
COMOC SERVICES PAYSAGER	2024-09-10	411845	3 880.41 \$
CONSTRUCTION & EXCAVATION DALLAS INC.	2024-09-10	411846	15 208.33 \$
DESIARDINS AUTO COLLECTION	2024-09-10	411847	172.41 \$
DROLET RESSORTS INC.	2024-09-10	411848	125.12 \$
EUROFINS ENVIRONEX	2024-09-10	411849	2 492.43 \$
FED. QUEBECOISE MUNICIPALITES	2024-09-10	411850	8 414.77 \$
GROUPE CLR	2024-09-10	411851	2 307.55 \$
LANGLOIS AVOCATS	2024-09-10	411852	116 483.39 \$
ALIMENTATION A.D.R.	2024-09-10	411853	123.66 \$
ASPHALTE LAGACE LTÉE	2024-09-10	411854	912.49 \$
VRSB ARPENTEURS GÉOMETRES	2024-09-10	411855	1 822.35 \$
BOMBARDIER MARILYNE	2024-10-01	411856	500.00 \$
COMMUNAUTE METROPOLITAINE DE QUEBEC	2024-10-01	411857	24 376.00 \$
ALTITUDE ARBORICULTURE	2024-09-10	411858	1 948.83 \$
BOULET MELANIE	2024-09-10	411859	125.00 \$
DESIARDINS SECURITÉ FINANCIÈRE	2024-08-08	6876	32 934.33 \$
DESIARDINS SECURITÉ FINANCIÈRE	2024-08-29	6877	33 739.65 \$
REVENU QUÉBEC-REMISES PROVINCIAL	2024-08-31	6878	63 444.26 \$
REVENU QUÉBEC-REMISES PROVINCIAL	2024-08-31	6879	67 669.31 \$
REVENU CANADA-REMISES FÉDÉRAL	2024-08-31	6880	27 684.86 \$
REVENU CANADA-REMISES FÉDÉRAL	2024-08-31	6881	30 270.23 \$
C.C.A.P.	2024-08-29	6888	82.78 \$
C.C.A.P.	2024-08-29	6889	149.47 \$
C.C.A.P.	2024-08-29	6890	65.54 \$
C.C.A.P.	2024-08-29	6891	78.18 \$
C.C.A.P.	2024-08-29	6892	65.54 \$
C.C.A.P.	2024-08-29	6893	86.23 \$
C.C.A.P.	2024-08-29	6894	255.24 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-08-29	6895	79.54 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-08-29	6896	168.78 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-08-29	6897	220.29 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-08-29	6898	151.17 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-08-29	6899	52.51 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-08-29	6900	245.99 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-08-29	6901	695.98 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-08-29	6902	344.51 \$

Initiales du maire

**6916**

Initiales du  
secrétaire-trésorier

NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
HYDRO-QUEBEC	2024-08-29	6903	912.50 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-08-29	6904	40.20 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-08-29	6905	40.32 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-08-29	6906	451.79 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-08-29	6907	164.41 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-08-29	6908	200.19 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-08-29	6909	932.49 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-08-29	6910	1 588.28 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-08-29	6911	1 118.93 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-08-29	6912	92.79 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-08-29	6913	103.90 \$
HYDRO-QUEBEC	2024-08-29	6914	57.02 \$
VILLE DE QUEBEC	2024-08-29	6915	294.88 \$
	<b>GRAND TOTAL:</b>		<b>2 062 360.66 \$</b>

**ANNEXE 2**  
**Liste des engagements budgétaires – Août 2024**

LISTE DES ENGAGEMENTS BUDGÉTAIRES AOÛT 2024 MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT							
No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
ADM-106366	2024-08-01	VISAPT	1149.75	Turmel Patrick		Frais pour le nouveau SEAO pour balance de 2024	02 19300 699
ADM-106367	2024-08-01	VISAPT	574.88	Labrecque Richard		Tarif judiciaire - poursuite Pourvoirie Lac-Beauport	02 12000 412
ADM-106368	2024-08-01	PITN67	188.54	Turmel Patrick		CARTOUCHE SCAN CQ	02 19000 321
ADM-106369	2024-08-01	SOCI30	3449.25	Turmel Patrick	244-2024	Évaluation 2 chiens - 10 chemin du Domaine	02 29001 499
ADM-106370	2024-08-01	PETR10	6136.19	Turmel Patrick		ESSENCE PERIODE 1ER AU 31 JUILLET 2024	02 32300 631
ADM-106371	2024-08-12	MICR15	1264.73	Turmel Patrick		Renouv Backup essential Veeam 24-11-03 au 25-11-02	02 19300 335
ADM-106372	2024-08-13	BRAS20	206.54	Turmel Patrick		FOURNITURES DE BUREAU	02 19000 670
ADM-106373	2024-08-14	ETUD10	1149.75	Labrecque Richard		Validation servitude Leboeuf	02 12000 410
ADM-106374	2024-08-14	GRAP05	374.82	House Hélène		Panneau (Relais d'information touristique) Carte mairie	02 62100 340
ADM-106375	2024-08-15	VRSB70	2127.04	Labrecque Richard		Plan de remplacement cadastral-Parc SDM	02 12000 410
ADM-106376	2024-08-15	VRSB70	2006.31	Labrecque Richard		Description technique-Servitude Maelstrom	02 12000 410
ADM-106377	2024-08-21	BRAS20	88.89	Turmel Patrick		ARTICLES DE PAPETERIE	02 19000 670
ADM-106378	2024-08-22	MALL80	5748.75	Turmel Patrick	290-2022	Audit des états financiers 2024 (intérimaire)	02 13100 413
ADM-106379	2024-08-27	BRAS20	100.90	Turmel Patrick		FOURNITURE DE BUREAU	02 19000 670
ADM-106380	2024-08-27	BRAS20	163.09	Turmel Patrick		FOURNITURE DE BUREAU	02 19000 670
REC-709162	2024-08-01	ALIM05	344.93	Hamel, Dominic		Achat café conseil	02 11000 610
REC-709163	2024-08-01	MARC50	195.46	Hamel, Dominic		Changement d'huile Ford Ranger	02 70123 525
REC-709164	2024-08-01	VISADH	86.23	Hamel, Dominic		Sacs à excréments de chien	02 70150 522
REC-709165	2024-08-01	SAIS05	2098.29	Tremblay MariePierre		Camp de spécialité camping été 2024	02 70156 419
REC-709166	2024-08-05	TREM71	125.00	Provencher Isabelle		Spectacle de cirque aérien cinéma plein air 9 août (reprise de la Fête nationale)	02 70205 419
REC-709167	2024-08-05	CLAV70	125.00	Provencher Isabelle		Spectacle de cirque aérien cinéma plein air 9 août (reprise de la Fête nationale)	02 70205 419
REC-709168	2024-08-05	BOUL71	125.00	Provencher Isabelle		Spectacle de cirque aérien cinéma plein air 9 août (reprise de la Fête nationale)	02 70205 419
REC-709169	2024-08-05	LAVO75	125.00	Provencher Isabelle		Spectacle de cirque aérien cinéma plein air 9 août (reprise de la Fête nationale)	02 70205 419
REC-709170	2024-08-07	BETO30	459.90	Hamel, Dominic		Béton pour terrain de volleyball	02 70155 522
REC-709171	2024-08-07	CANA05	459.90	Hamel, Dominic		Bloc de béton et corde pour défi de nage	02 70144 640
REC-709172	2024-08-07	PROT10	367.92	Hamel, Dominic		Appel de service trouble panneau incendie caserne	02 22000 522
REC-709173	2024-08-07	MLEN05	1552.16	Tremblay MariePierre		Ménage gymnase et palestre de l'école Montagnac du lac	02 70120 522
REC-709174	2024-08-08	IMPR70	517.39	N.Mailloux Claudie		Impression coroplasts politique familiale et politique sur les personnes âgées	02 11000 419
REC-709175	2024-08-13	CANA05	229.95	Hamel, Dominic		Peinture estrade, table picnic	02 70150 522
REC-709176	2024-08-13	COMS10	8738.10	Côté Isabelle	2019-119	Utilisation des locaux pour le camp de jour et année scolaire 2023-2024	02 70120 511

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
REC-709177	2024-08-14	DESH05	689.85	Hamel, Dominic		Retour de pneus non standard x 3 (Parc du Saiso)	02 70155 522
REC-709178	2024-08-14	DIAB05	201.21	N.Mailloux Claudie		Impression de flyers pour Journées de la Culture	02 70200 340
REC-709179	2024-08-15	PROD40	643.86	Hamel, Dominic		Produits ménagers	02 70123 635
REC-709180	2024-08-15	ALIM05	86.23	Hamel, Dominic		Achat café pour Conseil municipal	02 11000 610
REC-709181	2024-08-15	AIME40	574.88	Hamel, Dominic		Gestion matière résiduelle (béton et pneus) pour Saisonnier	02 70155 522
REC-709182	2024-08-15	DIST35	574.88	Hamel, Dominic		Peinture pour lignes terrain soccer	02 70150 522
REC-709183	2024-08-15	PROJ01	22995.00	Côté Isabelle	259-2024	Chargé projet travaux réhabilitation sentiers pour projet Trame verte et bleue-phase 1	23 08537 721
REC-709184	2024-08-15	COPI05	517.39	N.Mailloux Claudie		Impression politique sur les aînés et la politique familiale	02 11000 419
REC-709185	2024-08-20	VISADH	45.99	Tremblay MariePierre		Permis de réunion fête de fin d'été Centre nautique	02 70144 419
REC-709186	2024-08-21	ULSC50	68.99	N.Mailloux Claudie		Formation « On jase loisir culturel en Capitale-Nationale » de l'ULSCN	02 70233 454
REC-709187	2024-08-21	OCHA70	477.15	N.Mailloux Claudie		Atelier Ô Champignons	02 70232 419
REC-709188	2024-08-21	SAMU70	241.45	N.Mailloux Claudie		Atelier de conte d'éveil musical	02 70232 419
REC-709189	2024-08-21	CANA05	57.49	Côté Isabelle		Remplissage de trois bonbonnes de propane	02 70144 419
REC-709190	2024-08-26	SPOR05	546.13	Hamel, Dominic		Matériel cours de boxe	02 70100 640
REC-709191	2024-08-27	CANA05	195.46	Gauthier Karine		Bacs pour entreposage de matériel et de vêtements pour le camp de jour	02 70155 640
REC-709192	2024-08-28	BOXE70	488.64	Gauthier Karine		Matériel de boxe et d'entraînement	02 70100 640
REC-709193	2024-08-28	CANA05	919.80	Hamel, Dominic		Bois et quincaillerie galerie perchoir parc du Saisonnier	02 70155 522
REC-709194	2024-08-29	PLOM72	2299.50	Hamel, Dominic		Changement brides compteurs d'eau local de patin et salle Philippe-Laroche	02 70122 522
REC-709195	2024-08-29	SOLO50	344.93	Hamel, Dominic		Remplacement lampe projecteur salle du conseil	02 70122 522
REC-709196	2024-08-29	CANA05	109.23	Hamel, Dominic		Pile sonnerie mairie et vis	02 13000 640
REC-709197	2024-08-29	CONC70	287.44	N.Mailloux Claudie		Renouvellement de la licence de certificat de sécurité pour Biblionet	02 70230 447
REC-709198	2024-08-29	CONC70	6036.19	N.Mailloux Claudie		Renouvellement licence annuelle du système intégré de bibliothèque Biblionet	02 70230 447
REC-709199	2024-08-29	IMME70	28743.75	Côté Isabelle	284-2024	Services professionnels assistance rénovation terrain de soccer synthétique	23 08535 721
SEC-203433	2024-08-22	GLS10	10.15	Richard Éric		Transport Détecteur 4gaz défectueux SN:1310519-007	02 22302 526
SEC-203434	2024-08-22	GARA21	229.95	Richard Éric		Changement d'huile #150	02 22304 525
SEC-203435	2024-08-26	AREO05	3851.66	Richard Éric		Tests annuel de pompes	02 22302 526
SEC-203436	2024-08-28	AREO05	2943.36	Richard Éric		Tests annuel APRIA et Fit test	02 22302 526
SEC-203437	2024-08-29	GROU26	2307.55	Richard Éric		Radio portatif R7 + micro + programmation	02 22000 339
SEC-203438	2024-08-29	BOUT25	2874.38	Richard Éric		Entretien bi-annuelle compresseur air respirable (octobre)	02 22302 526
URB-600610	2024-08-05	PARE80	86.23	Gendron Yves		SIGNIFICATION POUR AVIS D'INFRACTION 63, CH. DU MOULIN	02 61000 419
VOI-319425	2024-08-01	CIMA05	3449.25	Carréno Gustavo	080-2024	SURVEILLANCE ET SUIVI TECHNIQUE SUPPLEMENTAIRE / BARRAGE DU LAC MORIN	23 04968 721
VOI-319426	2024-08-01	GIVE50	114.98	Zicat Alain		6 POCHEs DE CIMENTS / ENTRETIEN GARAGE	02 32000 522

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
VOI-319427	2024-08-01	APPL10	172.46	Baillargeon Maxim		COURROIE POUR SCIE À PAVAGE	02 32001 526
VOI-319428	2024-08-01	ATLA05	229.95	Baillargeon Maxim		FLOTTE POUR STATION #4	02 41500 521
VOI-319429	2024-08-01	CONS40	6898.50	Baillargeon Maxim	208-2024	LOCATION PELLE / RESERVOIR	23 03441 725
VOI-319430	2024-08-01	CONS40	6323.63	Baillargeon Maxim	208-2024	LOCATION CAMION / RESERVOIR	23 03441 725
VOI-319431	2024-08-01	FUSI30	2874.38	Baillargeon Maxim	208-2024	LOCATION CAMION / RESERVOIR	23 03441 725
VOI-319432	2024-08-01	GRUE05	4599.00	Baillargeon Maxim	208-2024	LOCATION GRUE/ RESERVOIR	23 03441 725
VOI-319433	2024-08-05	ENTR23	11497.50	Baillargeon Maxim	208-2024	GRAVIER - INSTALLATION RESERVOIR	23 03441 725
VOI-319434	2024-08-05	DESJ05	172.46	Papadeas Dimitri		CHANGEMENT D'HUILE (VEHICULE #11)	02 32328 525
VOI-319435	2024-08-05	SERV30	344.93	Baillargeon Maxim	208-2024	DISPOSITION DE BRANCHES / INSTALLATION DU RESERVOIR	23 03441 725
VOI-319436	2024-08-05	GENE33	574.88	Sellenet Vincent		SONDE DE PH / STATION DES BRUMES	02 41410 522
VOI-319437	2024-08-07	SPAC05	149.47	Beaulieu François-O.		PANNEAU IDENTIFICATION / ECOCENTRE	02 45350 640
VOI-319438	2024-08-07	ATLA05	229.95	Baillargeon Maxim		FLOTTE / INVENTAIRE RESEAU EGOUT	02 41500 643
VOI-319439	2024-08-08	CANA05	68.99	Baillargeon Maxim	208-2024	CORDE POUR RETENIR LE RESERVOIR	23 03441 725
VOI-319440	2024-08-09	ENTR23	5748.75	Baillargeon Maxim	208-2024	AGRÉGAT POUR RESERVOIR POMPIER	23 03441 725
VOI-319441	2024-08-09	FUSI30	1494.68	Baillargeon Maxim	208-2024	LOCATION CAMION RESERVOIR POMPIER	23 03441 725
VOI-319442	2024-08-09	CONS40	4599.00	Baillargeon Maxim	208-2024	LOCATION DE CAMION	23 03441 725
VOI-319443	2024-08-09	CONS40	4599.00	Baillargeon Maxim	208-2024	LOCATION PELLE MÉCANIQUE	23 03441 725
VOI-319444	2024-08-12	SPAC05	2175.91	Beaulieu François-O.	188-2024	13 PANNEAUX EN ALUMINIUM, POTEAUX, RUBAN, BOUCLE, ATTACHE ETC.	23 04988 721
VOI-319445	2024-08-12	CANA05	45.99	Baillargeon Maxim		VAPORISATEUR POUR GUÉPES	02 32401 521
VOI-319446	2024-08-09	TURC05	574.88	Baillargeon Maxim		RÉPARATION VAN REGULATRICE SURPRESSEUR PIED DE ROY	02 41200 522
VOI-319447	2024-08-14	DROL33	172.46	Baillargeon Maxim		RÉPARATION BOYAU À AIR 10 ROUES	02 32304 525
VOI-319448	2024-08-27	SCIA10	560.51	Marier Josée		COUPE BORDURE #03	02 32405 521
VOI-319449	2024-08-15	EMCO05	45.99	Baillargeon Maxim	208-2024	JOINT DE 6 POUCES BORNE FONTAINE CERVIN	23 03441 725
VOI-319450	2024-08-19	CARR30	2299.50	Bergeron Charles		10 VOYAGES DE GRAVIER, RÉPARATION CHEMIN DE GRAVIER	02 32401 521
VOI-319451	2024-08-19	SERV30	229.95	Bergeron Charles		DISPOSITION BRANCHES	02 32401 521
VOI-319452	2024-08-19	SERV30	4024.13	Baillargeon Maxim	230-2024	DISPOSITION DE REBUT DE DÉMOLITION SAISONNIER	02 70155 522
VOI-319453	2024-08-19	CONS40	2874.38	Baillargeon Maxim	230-2024	LOCATION PELLE MÉCANIQUE DÉMOLITION SAISONNIER	02 70155 522
VOI-319454	2024-08-19	CONS40	2874.38	Baillargeon Maxim	230-2024	LOCATION DE CAMION DÉMOLITION SAISONNIER	02 70155 522
VOI-319455	2024-08-19	FUSI30	2874.38	Baillargeon Maxim	230-2024	LOCATION DE CAMION DÉMOLITION SAISONNIER	02 70155 522
VOI-319456	2024-08-19	ENTR23	1724.63	Baillargeon Maxim	230-2024	AGRÉGAT POUR SAISONNIER	02 70155 522
VOI-319457	2024-08-19	CANA05	114.98	Bergeron Charles		BÉTON EN POCHE - RÉPARATION DE BAS DE PORTE DE GARAGE	02 32000 522
VOI-319458	2024-08-20	CANA05	57.49	Bergeron Charles		BÉTON EN POCHE - RÉPARATION DE BAS DE PORTE DE GARAGE	02 32000 522
VOI-319459	2024-08-20	UAPI50	114.98	Bergeron Charles		ESSUIES GLACE ET LUMIÈRES CAMION 10 ROUES	02 32304 525

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
VOI-319460	2024-08-20	CONS40	2299.50	Bergeron Charles		NIVELEUSE ENTRETIEN CHEMIN DE GRAVIER	02 32401 521
VOI-319461	2024-08-20	CENT08	689.85	Bergeron Charles		LOCATION ROULEAU COMPACTEUR	02 32401 521
VOI-319462	2024-08-20	SPAC05	2529.45	Bergeron Charles		POTEAU POUR SIGNALISATION VERTICALE INVENTAIRE	02 35501 649
VOI-319463	2024-08-21	ENTR23	459.90	Bergeron Charles		DISPOSITION BETON ECOCENTRE	02 45350 446
VOI-319464	2024-08-21	CARR30	689.85	Bergeron Charles		3 VOYAGES GRAVIERS RÉSERVE	02 32401 521
VOI-319465	2024-08-21	GROU37	114.98	Bergeron Charles		GANTS DE TRAVAIL	02 32200 650
VOI-319466	2024-08-21	BOUL15	344.93	Baillargeon Maxim	230-2024	POCHES DE GRAINES POUR SEMENCE	02 70155 522
VOI-319467	2024-08-21	CARR30	1724.63	Bergeron Charles	230-2024	ACHAT DE GRAVIER	02 70155 522
VOI-319468	2024-08-21	SIGN12	172.46	Bergeron Charles		2 TRÉPIEDS POUR PANNEAU DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE	02 35500 649
VOI-319469	2024-08-21	SOLU15	45.99	Bergeron Charles		ANCRAGE BETON POUR RÉPARATION PORTE GARAGE	02 32000 522
VOI-319470	2024-08-22	BATT03	229.95	Bergeron Charles		BATTERIE POUR FORD F-250 UNITÉ 3	02 32316 525
VOI-319471	2024-08-22	ALTI30	919.80	Bergeron Charles		ABATTAGE ARBRE 141 CH T-D-L	02 32401 521
VOI-319472	2024-08-26	BETO30	459.90	Baillargeon Maxim	106-2021/088-2022	BORDURE DE CHEMIN DE LA SUCRERIE	23 04958 721
VOI-319473	2024-08-22	MOIS05	1724.63	Bergeron Charles		RÉPARATION PORTE GARAGE MAIRIE	02 32000 522
VOI-319474	2024-08-26	CARR30	689.85	Bergeron Charles		GRAVIER - RESERVE	02 32401 521
VOI-319475	2024-08-26	CONS40	6898.50	Baillargeon Maxim	076-2024	LOCATION PELLE MECHANIQUE / TROTTOIR TDL	23 04989 721
VOI-319476	2024-08-26	CONS40	5748.75	Baillargeon Maxim	076-2024	LOCATION CAMION / TROTTOIR TDL	23 04989 721
VOI-319477	2024-08-26	FUSI30	5748.75	Baillargeon Maxim	076-2024	LOCATION CAMION / TROTTOIR TDL	23 04989 721
VOI-319478	2024-08-26	ENTR23	11497.50	Baillargeon Maxim	076-2024	DISPOSITION DE BETON ET ACHAT D'AGREGATS / TROTTOIR TDL	23 04989 721
VOI-319479	2024-08-26	CARR30	5748.75	Baillargeon Maxim	076-2024	DISPOSITION DE PAVAGE / TROTTOIR TDL	02 32401 521
VOI-319480	2024-08-26	CARR30	1149.75	Bergeron Charles		5V GRAVIER / ENT CHEMIN - NIVEL	02 32401 521
VOI-319481	2024-08-26	ENTR56	1724.63	Bergeron Charles		1 JOUR / BALAI DE CHEMIN (BANDE CYCLABLE)	02 32401 521
VOI-319482	2024-08-26	JEAN50	70679.73	Baillargeon Maxim	076-2024	BORDURE MOULEE ET TROTTOIR MONO	23 04989 721
VOI-319483	2024-08-26	PLOM31	4024.13	Gagné François	032-2024	COMPTEUR D'EAU 3po / 1004 BOULEVARD DU LAC	23 05622 725
VOI-319484	2024-08-27	MINI08	129.00	Carréno Gustavo		MAXIM BAILLARGEON - RENOUELEMENT DU CERTIFICAT DE QUALIFICATION (OTUND)	02 41400 454
VOI-319485	2024-08-27	PAVA50	8623.13	Baillargeon Maxim	106-2021/088-2022	TRAVAUX DE PREPARATION FINALE ET PAVAGE DU PROJET SUCRERIE-CIME	23 04958 721
VOI-319486	2024-08-27	PAVA50	22995.00	Baillargeon Maxim	076-2024	TRAVAUX DE PAVAGE DE COURS D'EAU ET D'ARRIERE / PROJET TROTTOIR TDL	23 04989 721
VOI-319487	2024-08-27	SCIA10	1632.93	Marier Josée		COUPE BORDURE #04	02 32405 521
VOI-319488	2024-08-28	CARR30	689.85	Bergeron Charles		GRAVIER 3V / BRIS AQUEDUC FURTIVE	02 41300 521
VOI-319489	2024-08-28	STAN05	101495.33	Carréno Gustavo	275-2024	ETUDE D'EVALUATION DE LA STABILITÉ DU BARRAGE DU LAC TOUBILLON	23 04979 721
VOI-319490	2024-08-28	VISAMA X	20.70	Baillargeon Maxim	208-2024	CANADIAN TIRE - FIBER GLASS & ACC / RESERVOIR INCENDIE	23 03441 725

Initiales du maire

**6921**

Initiales du  
secrétaire-trésorier

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
VOI-319491	2024-08-29	CARR30	1839.60	Bergeron Charles		REMPLISSAGE DE LA RÉSERVE - GRAVIER 0-3/4	02 32401 521
VOI-319492	2024-08-29	CONS40	1724.63	Baillargeon Maxim	076-2024	LOCATION COMPACTEUR / TROTTOIR TDL	23 04989 721